

Les parlers romans dans l’atlas sonore des langues et dialectes de Belgique

Introduction

Indépendante depuis 1830, la Belgique est caractérisée par une grande diversité linguistique, en nombre de langues officielles (trois, pour une population de quelque 11 millions d’habitants) comme en termes de variétés dialectales. Cette diversité est bien couverte par des atlas linguistiques comme le DSDD (De Tier *et al.*, 2019) pour la Flandre, l’ALF (Gilliéron & Edmont, 1902–1910) et l’ALW (Haust *et al.*, 1953–2011) pour la Wallonie, dont un projet récent a entrepris de numériser une partie des matériaux recueillis (Baiwir, à paraître) et les cantons de l’Est germanophone (Wintgens, 2014–2017). Dans d’autres pays, également, différents projets ont pour ambition de rendre accessibles dans un cadre plus large les données dialectales rassemblées au cours du xx^e siècle : en France (Goebel, 2002 ; Oliviéri *et al.*, 2017), en Allemagne (Mutter & Wiatr, 2018), en Suisse (Scherrer *et al.*, 2019) et en Italie (Tisato, 2010). Une troisième génération d’atlas exploite les nouvelles possibilités offertes par le crowdsourcing (ou, en français la production participative) pour cartographier la variation régionale dans des langues comme le français (Glickmann *et al.*, 2018 ; Avanzi, 2019), l’allemand (Möller & Elspaß, 2015 ; Leeman *et al.*, 2015 ; Purschke & Hovy, à paraître), l’italien (Castellarin & Tosques, 2014) ou l’anglais (Leeman *et al.*, 2018), auprès de milliers d’informateurs à travers des applications pour smartphone

et/ou les réseaux sociaux. Rares, cependant, sont les atlas sonores comme ceux qui, par exemple, englobent l'aire francoprovençale (Médélice, 2008 ; Glaser & Loporcaro, 2012 ; Müller *et al.*, 2018). Quand ils incluent une dimension audio, ils sont majoritairement limités à des mots isolés, suivant une démarche onomasiologique et/ou sémasiologique.

Par ailleurs, des initiatives sont nées indépendamment pour donner à entendre dans des langues ou dialectes de Norvège (Almberg & Skarbø, 2002), d'Italie (Romano, 2016) et de France (Boula de Mareüil *et al.*, 2017) une même histoire : une fable d'Ésope utilisée depuis plus d'un siècle par l'Association phonétique internationale (API) afin de décrire nombre de langues du monde — faisant suite en cela à une longue tradition dialectologique consistant à faire traduire la parabole du Fils prodigue. En 2018, ces deux derniers projets ont convergé pour intégrer leurs données dans une cartographie commune (Boula de Mareüil *et al.*, 2019), au sein d'un même site web <<https://atlas.limsi.fr>>. Celui-ci s'est récemment enrichi d'une page qui, en plus des près de 300 points d'enquête en France et de la centaine de points d'enquête en Italie, présente une carte interactive de Belgique avec une cinquantaine de points d'enquête sur lesquels on peut cliquer pour entendre (et lire) le texte de l'API dans des variétés belgo-romanes (d'oïl) et germaniques (des groupes bas-allemand et moyen-allemand).

Nous présenterons brièvement, dans cet article, le matériel et les langues collectées, le protocole adopté pour enregistrer les locuteurs et transcrire leurs productions, avant de décrire la cartographie des points d'enquête. Nous nous focaliserons dans un second temps sur les parlers romans, que nous analyserons du point de vue de la prononciation et de la morphosyntaxe : nous commenterons notamment les données recueillies en wallon, avant de revenir sur les spécificités d'autres langues/dialectes de Belgique.

1. Des enquêtes à la cartographie

1.1. Matériel et langues collectées

La fable d'Ésope « La bise et le soleil » (120 mots en français, environ une minute de parole) a été traduite :

- en Wallonie : en wallon, en picard, en champenois, en lorrain gaumais et en francique (luxembourgeois et rhéno-mosan) ;
- en Flandre : en flamand (occidental et oriental), en brabançon et en limbourgeois ;
- à Bruxelles-Capitale : en *Brussels vloms* (jalonné de termes français) et en français *beulemans*, du nom d'une pièce de

théâtre à succès mêlant le français à des éléments de brusseler (De Gheyndt, 2019).

On sait que la distinction entre « langue » et « dialecte » est plus socio-historique que strictement linguistique, avec en outre des connotations différentes en Wallonie et en Flandre, Nous avons donc conservé les deux termes dans le titre de la page <<https://atlas.limsi.fr/?tab=be>> trilingue français-néerlandais-allemand. Le site permet d'écouter la fable en français (enregistrée auprès d'un locuteur également wallonophone dans les environs de Liège), en néerlandais (enregistré auprès d'une locutrice flamande à l'accent relativement « neutre ») et en allemand (enregistré auprès d'un locuteur monolingue d'Eupen).

Notre propos ici étant centré autour des parlers romans, nous ne nous attarderons pas sur la classification des dialectes ou sous-dialectes germaniques néerlandais et franciques. D'une part, dans le comté de Looz, aujourd'hui rattaché à la province flamande de Limbourg, on a affaire à des parlers thiois de transition entre bas-allemand et moyen-allemand (Wintgens, 2001) ; mais nos informateurs se réclamaient du limbourgeois, à présent reconnu comme langue officielle aux Pays-Bas. D'autre part, à Bruxelles, les locuteurs que nous avons enregistrés nommaient leur dialecte *Brussels vloms*, alors qu'il s'agit dialectologiquement de brabançon — également parlé dans la province d'Anvers, le flamand étant historiquement réservé au Comté de Flandres. Quant aux cantons de l'est de la région wallonne (naguère dits « rédimés »), la communauté germanophone est traditionnellement d'expression luxembourgeoise (francique) dans sa zone sud, formant continuité par le Grand-Duché avec l'Arelerland — les communes autour d'Arlon, dans le sud-est de la province belge de Luxembourg (Conter, 2004). Les dialectes franciques ont davantage été affectés par la deuxième mutation consonantique que les dialectes bas-allemands. Ainsi aux *zwee* et *Schwwees* luxembourgeois correspondent respectivement les *twee* (« deux ») et *zweet* (« sueur ») néerlandais, alors qu'on n'observe pas de tels phénomènes dans nos enregistrements en limbourgeois.

En Wallonie, aussi et surtout, en plus de dialectes wallons (ouest-, centre-, est- et sud-wallon), du picard, du champenois et du lorrain (gaumais), des parlers de transition wallo-picard ont été enregistrés, dans le « Centre » (entre Charleroi et Mons-Borinage, autour de La Louvière) et dans la botte du Hainaut. Nous analysons ici les productions de 32 locuteurs belgo-romans qui ont participé à nos enquêtes. De profils socioprofessionnels variés, ce sont le plus souvent des hommes retraités (23 hommes, 9 femmes ;

24 retraité(e)s, 8 actifs). La plupart (27/32) sont assez engagés sur le terrain culturel et linguistique et, hormis deux « néo-locuteurs » (cartographiés à Mont-Saint-Guibert et à Houyet), tous connaissent le wallon de naissance ou de prime jeunesse. La plupart des participants enregistrés ont traduit par écrit la fable d'Ésope à partir du texte français, avant de lire leur traduction — tandis que les locuteurs de Flandre sont partis du texte néerlandais. Parfois, la production des informateurs s'éloignait d'une traduction littérale, pour refléter les particularités locales — autant de stratégies qui sont des témoignages de richesse et de diversité.

1.2. *Protocole et transcription*

La plupart des enregistrements ont été effectués sur le terrain, dans une pièce calme et selon un protocole commun, avec un consentement signé pour une libre diffusion. Un locuteur par commune a été sélectionné, même si, dans certains cas, des locuteurs de villages différents, rattachés à une même commune, ont été retenus. Dans ces cas, le village a été indiqué entre parenthèses sur la carte, chose particulièrement nécessaire quand la commune est partagée par une frontière linguistique. Exemple : Gouvy (Sterpigny), Gouvy (Beho) — respectivement wallonophone et luxembourgoophone. Pour écrire leurs traductions, les locuteurs de wallon, de picard, de champenois et dans une moindre mesure de lorrain roman ont utilisé des orthographes inspirées du système Feller (1900) avec des adaptations pour chaque école régionale. Dans un cas seulement, le néo-locuteur de Mont-Saint-Guibert a eu recours à la graphie diasystémique du wallon unifié, de type *rifondant walon*¹. Pour les dialectes germaniques, les graphies adoptées sont inspirées du néerlandais, de l'allemand voire du luxembourgeois.

Le tableau 1 précise, pour 32 points d'enquête belgo-romans, le régiolecte et le système orthographique utilisé.

1 — Depuis le début des années 1990, le wallon bénéficie d'un processus de normalisation qui s'est concrétisé autour d'un projet connu sous l'appellation *rifondou walon* (Mahin, 1992 ; Hendschel, 1997). Aujourd'hui développée par l'association *Li Rantoele* et diffusée sur Wikipédia, une graphie commune a été mise au point, qui a également été analysée dans quelques études universitaires (Nihoul, 1997 ; Gérard, 2002). Le mot *rifondant* est employé pour la première fois vers 2000 sur le site « L'Aberteke » pour désigner une harmonisation des différentes orthographes de type Feller (<https://lucyin.walon.org/livreye/aurmonijhaedje.html#histoire>), ensuite pour toute orthographe normalisée régionalement ou utilisant des graphies du *rifondou walon*, en gardant des traits régiolectaux https://wa.wikipedia.org/wiki/Rifondant_walon.

£	Commune	Système ortho.
cha	Vresse-sur-Semois	Feller
lor	Virton	Thémelin
pic	Dour	Feller-Carton
pic	Saint-Ghislain	Feller
wap	Sivry-Rance	personnel
wap	La Louvière	Feller <i>Scriveûs</i> du Centre
wap	Le Rœulx	Feller <i>Scriveûs</i> du Centre
wao	Charleroi	Feller personnalisé
wao	Fleurus	Feller
was	Arville	Feller-Francard perso.
was	Bertrix	Feller-Francard réadapté
was	Bièvre	Feller-Francard réadapté
was	Libin	Feller-Francard réadapté
was	Saint-Hubert	Feller-Francard réadapté
was	Transinne	Feller-Francard réadapté
wac	Rochefort	Feller-Francard réadapté
wac	Houyet	Feller-Francard réadapté
wac	Andenne	Feller-Léonard
wac	Bouvignes-sur-Meuse	Feller-Léonard
wac	Eghezée	Feller-Léonard
wac	Jodoigne	Feller-Léonard- <i>Sauverdias</i>
wac	Mont-Saint-Guibert	<i>rifondant walon</i>
wac	Namur	Feller-Léonard
wac	Nassogne	Feller-Francard
wae	Hannut	Feller personnel
wae	Houffalize	Feller-Francard
wae	Liège	Feller-Haust
wae	Marchin	Feller-Haust
wae	Seraing	Feller-Haust
wae	Verviers	Personnel de type Feller
wae	Vielsalm	Feller-Francard personnel
wae	Waimès	Personnel

Tableau 1 : langue ou dialecte (£ : cha = champenois ; lor = lorrain ; pic = picard ; wap = wallo-picard ; wao = ouest-wallon ; wac = centre-wallon ; was = sud-wallon ; wae = est-wallon), commune et système orthographique utilisé pour 32 points d'enquête.

1.3. Cartographie

Pour la cartographie, nous nous sommes inspirés de diverses publications (Haust & Remacle, 1953–2011 ; Blampain *et al.*, 1997, *inter alia*). Les aires romanes ont été colorées dans les bleus, les aires germaniques dans les jaunes orangés, les frontières entre les groupes linguistiques étant soulignées par un plus épais – et fauviste — trait noir. La région de Bruxelles-Capitale est également indiquée, avec à l'intérieur les étiquettes Bruxelles pour la version

plus française et Brussels pour la version plus flamande, mais la couleur à l'intérieur de la zone reste du même jaune orangé que le reste du domaine brabançon. En plus des cas particuliers signalés plus haut comme Gouvy, certaines communes issues de la fusion de 1977 n'ont pas d'identité linguistique bien définie, ou bien présentent au niveau dialectal une variation interne telle que nos informateurs ont jugé préférable d'indiquer le village. Nous avons dès lors fait en sorte que celui-ci apparaisse entre parenthèses, sur le site, à l'approche de la souris : ainsi notre point d'enquête dans la commune « à facilités » de Waimès, par exemple, devient-il Waimès (Ovifat). En outre, dans les zones de langues germaniques, les étiquettes respectent la langue locale, suivant en cela les recommandations de Wintgens (2018) pour la toponymie : il en va ainsi pour la commune de Kelmis (La Calamine en français), dans la communauté germanophone.

La figure 1 illustre la carte telle qu'elle apparaît par défaut sur le site de l'atlas sonore. Des options permettent en outre d'afficher ou non les points de l'ALF de parlers romans, les frontières administratives entre les provinces de Belgique, la légende, etc.

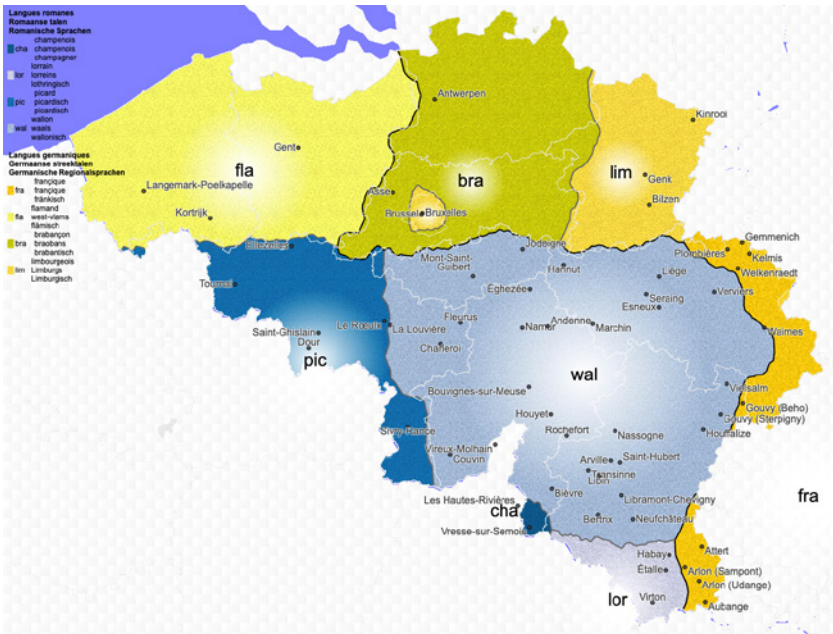


Figure 1 : carte linguistique de la Belgique avec les points d'enquête apparaissant sur le site.

2. Analyse des enregistrements belgo-romans

2.1. *Survол des traductions : quelques remarques littéraires sur les choix lexicaux*

Nous décrirons dans cette section quelques-uns des traits les plus saillants, au niveau lexical, présentés par les enregistrements collectés notamment en picard et en wallon. Si plusieurs locuteurs suivent scrupuleusement le texte français, d'autres s'en éloignent pour rester plus proches de la langue orale. La locutrice de Bièvre, par exemple, utilise une *adrovire* (locution introductive explétive) *i gn è passé èn oume* (littéralement « il y a un homme qui est passé »). De même, celle de Bertrix utilise une structure de phrase très courante à l'oral : *gn è l' solé k' è ataké a tchauffer* (« il y a le soleil qui a commencé à chauffer »). D'autres locuteurs tentent de se départir de verbes savants comme « renoncer » : outre des formules recourant à une négation comme *la bîje n'è pus sayî* (« la bise n'a plus tenté », Bièvre), *a dit k' èle èn' sârève* (« a dit qu'elle ne pourrait pas », Fleurus)², *è bin vèyu ki ça n' siarvot a rin du conti-nuwè* (« a bien vu que ça ne servait à rien de continuer », Arville), *n'a pus sayî* (« n'a plus essayé », Andenne et Houffalize), on trouve des paraphrases comme *a dêlayî l'idée* (« a délaissé l'intention », Virton), ou des expressions plus imagées. Ainsi a-t-on *leyî tchaire les brès* (« laisser tomber les bras », Namur et Rochefort), *leyî ouve* (littéralement « laisser œuvre », Transinne et Nassogne), *tapa djus* (« a tapé en bas », Marchin), *lèyé l' cholète vins l'âye* (« laisser la balle du jeu de crosse dans la haie », Dour, en picard).

Une certaine recherche littéraire apparaît également dans des écarts de traduction tels que *li bîje si mèta-st a sofler, sofler, sofler, a s'ennè hirer les poumons* (« la bise se mit à souffler, souffler, souffler à s'en déchirer les poumons », Marchin), ou *k'arivot pyim piam, dins in bê nû tchôd paltot* (« qui arrivait clopin-clopat dans un beau manteau neuf bien chaud », Transinne). Mais de tels ajouts littéraires ou répétitions expressives sont le fait d'écrivains wallons confirmés : le locuteur de Marchin va jusqu'à produire un dialogue entre la bise et le soleil.

La fable ayant été traduite à partir du même texte français, on aurait pu s'attendre à des productions peu variées, mais il n'en a rien été. Le souci de s'éloigner du mot à mot au profit d'éléments typiques du wallon se note encore dans les choix lexicaux suivants. Ainsi, pour « se disputer », on relève outre des calques du français

2 — Cette tournure montre la maîtrise de la langue par ce locuteur, l'un des plus jeunes de notre corpus, qui utilise l'auxiliaire *sawè* (« savoir », là où le français hors de Belgique use « pouvoir ») dans une phrase négative sans l'adverbe *nén*, une syntaxe typique du wallon.

(*si dispiter*, *si chamayî*³, « se chamailler »), des mots réadaptés phonologiquement (*si kerler*, « se quereller ») ou bien des verbes sans équivalent en français : *s' kihagnî* (« se mordre répétitivement »), *si margayî* ou *esse e margaye* ou *fé margaye* (« se disputer, être en dispute »), *si breter* (« être en discorde »), *si dispetroner* (« s'envoyer des pets »), *s' apougnî* (« s'empoigner »), *si toursî* (« lutter corps à corps »), ou encore, en picard, *ès carouner* (« se charogner »). L'ALW (tome 17) avait consigné ce foisonnement de synonymes dans trois articles (154 : « se disputer » ; 155 : « se chicaner » ; 156 : « ne vous chamaillez pas ») qui contiennent plusieurs dizaines d'autres synonymes, mais pas certaines formes trouvées ici par nos informateurs — ce qui montre, s'il en est besoin, la richesse lexicale de la langue.

La même richesse lexicale s'observe pour « assurer ». Outre les traductions de « prétendait » et les simplifications en *dijhant* (« disant ») ou *po sawè* (« pour savoir »), on trouve des verbes synonymes *forbate* (« se battre pour avoir raison », 2 fois), *acertiner* (« certifier », 5 fois), *afranki* (« déclarer avec assurance »), *criyî* (« crier »), *striver* (« froter », d'où « insister »), *sotni* (« soutenir ») ou des périphrases du type *voleur awè rājhon tot djhant* (« vouloir avoir raison en disant »). Pour le manteau que porte le voyageur de la fable, les locuteurs ont majoritairement opté pour la traduction littérale *mantea*. Pourtant, le voyageur d'Ésope ne devait pas porter ce que ce mot désigne en wallon actuel (un manteau chic à manches) : d'où le choix fréquent de *paltot* (« paletot ») qui suggère un manteau plus rustique, éventuellement en laine, ce qui est aussi le cas pour *frake* ou *pardissu* (« pardessus »), *lokes* (« vêtements », terme non-péjoratif) ou *chabrake* (« cape »). On retiendra de plus une belle panoplie de synonymes pour « enveloppé » : à côté de l'équivalent *ewalpé*, on relève *rafûlé* ou *racafûler*, *ravôtyî*, *ratoirtyî*, *efârdulé*, *eburtaké*, *resseré*, tandis que le picard traduit *imblavé*.

De même, la réaction du voyageur au souffle de la bise donne par exemple *si racahouter* (« se remettre en hutte »). La manière d'exprimer l'action du soleil ne peut se traduire littéralement, car le wallon manque d'un équivalent étymologique au français « briller ». On traduit souvent *lure* (« luire ») ou *rilure* (« reluire »). Mais certains locuteurs ont insisté sur l'ardeur du soleil : *lure di pus a pus* (« luire de plus en plus »), *di ses pus foirt* (« luire de ses plus fort »), *come e plin moes d' awousse* (« luire comme en plein

3 — Les formes wallonnes sont données ici — et plus loin quand elles doivent recouvrir plusieurs traductions — en *rifondou walon*, orthographe publiée sur Wikipédia (<http://wa.wiktionary.org/>) et dans le *Diccionaire di Tot l' Walon* (dictionnaire général du wallon) consultable en ligne à l'adresse <http://chanae.walon.org/lh/wa/dic/w/>.

mois d'août »), *come e plin esté* (« comme en plein été »), *des cwate costés* (« luire des quatre côtés »), *i cminça a lure set soleas* (« il commença à luire sept soleils »). On trouve sinon d'autres verbes : *riglati* (« reluire, réverbérer la lumière »), *blakî* (« briller intensément, comme un ustensile de cuisine bien récuré » ou, en picard, la locution *ès fê ardant* (« se faire ardent »).

Pour les marqueurs discursifs de transitions, tous les locuteurs wallons utilisent *adon* (jusqu'à 3 occurrences), parfois sous la forme redondante *adon-pwis* (Liège). Le gaumais garde pour sa part *alors* et le mot est absent en picard. Quant à la manière d'articuler la conclusion, si beaucoup de locuteurs se contentent de suivre le français « ainsi » (6 occurrences), d'autres utilisent des locutions conjonctives plus typiques : *ça fwait ki/çki fwait ki* (4 occurrences), *c'est come ça ki* (2 occurrences), *c'est insi ki, ça fwait k'insi, a ç' mounint la* ou *an dêfinission d' conte* (en champenois). À remarquer enfin un *don* en début de phrase, une forme absente du wallon classique qui correspond cependant à l'usage fréquent actuel du français « donc » dans ce cas.

2.2. Prononciation

Les enregistrements recueillis permettent d'illustrer nombre de phonèmes du wallon, lesquels peuvent revêtir diverses expressions phonétiques. Nous survolerons certains d'entre eux dans les prochaines sous-sections, en examinant successivement les voyelles et les consonnes. Nous ferons allusion de temps à autre au picard, au gaumais et au champenois, avant de revenir sur leurs spécificités.

2.2.1. Voyelles orales : voyelle instable, <â>, <ea>, <én> et alternances <o>/<ou>/<u>

Équivalent du *e* muet, la voyelle instable du wallon s'élide beaucoup plus fréquemment qu'en français. Transcrite <i> dans la plupart de nos échantillons du centre de la Wallonie (Namur, Éghezée, Bouvignes-sur-Meuse, Houyet, Andenne, Hannut, Marchin, Liège, Houffalize, Nassogne), elle correspond à <u> à Verviers, en Ardenne (Transinne, Libin, Bièvre, Arville, Saint-Hubert) et dans notre point d'enquête en champenois, à <ê> [ɛ] à Jodoigne ainsi qu'à Bertrix et à <è> à Ovifat. La voyelle instable peut également être <è> [ɛ] à l'ouest de la Wallonie (Fleurus, Charleroi, La Louvière, Le Rœulx) et en gaumais de Virton, mais elle apparaît surtout sous forme prosthétique, tout comme en picard de Saint-Ghislain, alors que la voyelle prosthétique est <ë> à Dour. Cette répartition a peu évolué par rapport aux relevés de la notice ALW 1.54 – la voyelle instable étant aussi celle de l'article « le » (Haust & Remacle, 1953, p. 181) –,

sauf pour le <ë> prosthétique que l'on ne retrouve que bien plus au nord de Dour.

Le phonème transcrit <â> dans la graphie normalisée, provenant généralement du A latin dans certains environnements consonantiques (Remacle, 1992, p. 37), se décline en trois grandes prononciations, qui sont illustrées dans nos données : [ɔ:] liégeois transcrit <â>, [a:] ardennais transcrit <â> et [o:] namurois (que les scripteurs orthographient souvent <au>, plus rarement <ô>). La variante [ɔ:] s'entend ainsi dans *târd/restchâfé* (« tard »/« réchauffé », Liège) et *vâren* (« vaurien », Hannut), la variante [a:] dans *êfârdêlé* (« emmitouflé », Charleroi), *i n' sârêve* (« il ne pourrait pas », Fleurus), *rêstchâfé* (« réchauffé », Seraing), *â voyadjeû* (« au voyageur », Houffalize), *mâvas* (« fâché », Marchin), et sous forme nasalisée, par exemple dans *antôr* (« autour », Ovifat). C'est également une forme que l'on rencontre en picard pour *âye* (« haie »). La troisième variante, [o:]⁴, s'entend en wallon dans *taurd* (« tard », Namur), *autoû* (« atour », Charleroi, Fleurus, Libin, Saint-Hubert, Andenne, Bouvignes-sur-Meuse, Éghezée, Namur), *aurdé* (« garder », Bièvre), *saurôt* (« saurait » au sens de « pourrait », Bertrix), *au dêbout* (« au bout », Le Rœulx, La Louvière, Sivry-Rance, Libin), *tchiminaud* (« mendiant ambulante », Transinne, Jodoigne), *laudje* (« large », Rochefort), *rastchaufé* (Arville) et dans le gaumais *autou*, *ratchaufi* (Virton). Ces formes correspondent en général à celles de l'ALW 1 pour les réflexes de CLAVUS (« clou », notice 21) ou SCALA (« échelle », notice 31). La variante nasalisée, en revanche, est notée seulement dans le lexique de Lejoly (2001). Il reste que, pour certains mots comme *sârêut* ou *hâye*, la variante <â> passe en ouest-wallon à *sârôût* ou *âye*, alors que pour les autres mots, c'est le type <au> qui domine⁵.

L'aboutissement <ea> (en graphie normalisée) du suffixe latin –ELLUM, qui a donné *-eau* en français, se retrouve en particulier dans les traductions du mot « manteau » sous la forme *-ia* dans le Centre et l'Ouest, sous la forme *-ê* à l'Est et au Sud, enfin sous la forme *-iau* dans le wallo-picard de la botte du Hainaut, selon une répartition régionale conforme à celle des mots « chapeau » (notice 11) et « pourceau » (notice 78) de l'ALW 1. Cette régularité est également illustrée par les paires *solia* et *mantia* face à *solê* et *mantê* — même si l'on trouve aussi *mantiau*. Toutefois, le latin populaire SOLICULUM, qui a donné le français « soleil », conduit à des formes

4 — Notons que le néo-locuteur de Mont-Saint-Guibert et le locuteur de Verviers — ce dernier suivant une convention établie par Wisimus (1947) dans son dictionnaire — utilisent la graphie normalisée <â> pour la prononciation [o:].

5 — Ajoutons que le mot « marché » devient *mârchî* à Namur et *maurçhî* à Éghezée. Les points correspondants de l'ALW 1.59 donnent la forme *martçhî*.

sans rapport avec <ea> : *solè* (Waimès), *solo/slo* (Liège, Seraing, Verviers, Marchin, Vielsalm, Houffalize), *sèlo* (Virton), *salô* (Dour) et *soley* (Saint-Ghislain, La Louvière, Le Rœulx, Sivry-Rance), mots que corrobore la notice « soleil » de l'ALW 1.99.

En wallon, par ailleurs, de nombreux mots provenant d'un U tonique entravé latin (ayant donné /u/ <ou> en français) se prononcent majoritairement avec [ɔ] <o>. Néanmoins, le même son qu'en français s'observe en domaines champenois, picard et ouest-wallon, en Ardenne méridionale ainsi qu'en Gaume. Pour le mot « toute », on trouve la variante [ɔ] à Mont-Saint-Guibert et à Nassogne, ainsi que la variante [u] à Libin. Le mot « pour » se présente dans nos traductions sous la forme *po* à 10 reprises (Jodoigne, Éghezée, Houyet, Namur, Bouvignes-sur-Meuse, Hannut, Andenne, Arville, Vielsalm, Waimès) et sous la forme *pou* à 7 reprises (Dour, Le Rœulx, Charleroi, Transinne, Bièvre, Bertrix, Virton). Si l'on ajoute en syllabe libre les [ɔ] de Liège, Seraing et Verviers (*bodjî*, « bouger ») ainsi que celui de Houffalize (*chofler*), on constate que tous nos locuteurs respectent de près l'usage dialectal consigné en 1935 dans la carte ALW 1.25 pour le mot « croûte ».

Le <ou> alterne également avec <u> : l'est-wallon conserve le timbre vélaire du U latin /u/, orthographié <ou>, alors qu'il se palatalise en /y/ <u> dans le reste des parlers romans de la Wallonie (Remacle, 1992, p. 83). Ce trait est notable dans la majorité des enregistrements wallons dans le mot « vu » : *vèyou* à Houffalize, Liège, Seraing, Verviers, Esneux et *vèyu* à Arville, Libin, Saint-Hubert, Bouvignes-sur-Meuse, Éghezée, Namur, Nassogne, Fleurus, Charleroi, avec une pointe en picard de Saint-Ghislain. La notice ALW 1.71 montre la répartition des deux sons pour un autre participe passé du même groupe, « perdu », qui corrobore celle de nos données, avec le timbre vélaire /u/ en province de Liège et au Nord-Luxembourg (Houffalize). Nous ne nous étendrons pas sur les alternances <ae>/<a>/<è>, résultant de la palatalisation plus ou moins avancée d'un A latin, typiquement au voisinage de la consonne <dj> dans le suffixe dérivé du latin -ATICUM (Remacle, 1992, p. 47). Pour les différentes formes du mot « voyageur », on a bien *voyèdjeû* dans la majorité de l'Est, *voyadjeû* au Centre et au sud, ce qui correspond aux données de la carte ALW 1.99 pour le mot « village », mais à l'Ouest, la forme [a:] attendue semble être perturbée par la position libre du phonème ou l'influence du français.

2.2.2. Voyelles nasales et diphtongues

Une voyelle nasale (transcrite <én> en graphie normalisée) venant entre autres d'une séquence latine -INU- ou -ENE- se manifeste sous plusieurs prononciations en Wallonie (Remacle,

1992, p. 93). Dans nos traductions, elle est présente notamment dans le mot *fén* (« fin » en *rifondou walon*), apparaissant souvent quand, *al fén*, la bise abandonne la partie et, sporadiquement, dans le mot « bien » (« a bien dû reconnaître »). Phonétiquement, on a un [ɛ̃] <in> à Hannut, Liège, Seraing, Marchin et Verviers, [ɛ̃] <én> à Fleurus, Jodoigne, Mont-Saint-Guibert, [ɛɲ] <ègn> à Dour et Saint-Ghislain — tous deux en domaine picard. C'est cette même voyelle qui se présente sous la forme [ĩ]⁶ <îⁿ> à La Louvière et au Rœulx, dans les mots *prumî* et *el ci* (noté *în* ou *î-n* par les scripteurs). Une forme sans nasalisation [e] <é> s'observe à Sivry-Rance, dans *bé* et *fé*, tandis que pour « bien », on a également la possibilité d'une diphtongaison en *bié* (Saint-Ghislain). Cette répartition correspond à celle qui a été notée au milieu du xx^e siècle dans la carte ALW 1.3. (« bien »). Les formes picardes en <ègn> relevées dans nos échantillons ne sont pas notées pour « bien », mais ce son [ɛɲ] y apparaît dans une large zone de la Hesbaye liégeoise, qui va jusqu'à Seraing — sans toutefois y concerner le mot « fin » (Haust, 1948, p. 214). Notons aussi que la désinence de la 3^e personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif (*cf. infra*) se répartit partiellement comme cette voyelle nasale.

Une autre nasale /ã/ <an> se prononce [ã] <on> dans certaines parties du centre de la Wallonie (Remacle, 1992, p. 100). Bien que cette prononciation soit en régression depuis le xx^e siècle (Lardinois, 2018), on en trouve un témoignage dans deux de nos enregistrements : à Marchin, *rihondiha* pour *rixhandixha* (« réchauffa ») et à Hannut, *volont esse rik'noyu* (« voulant être reconnu »), *quond* (« quand »). Ces deux points d'enquête sont dans la zone *djombe* de la carte ALW 1.52 (< GAMBA, « jambe »). Inversement, le /õ/ passe à [ã] en lorrain gaumais, trait qui s'étend au chestrolais et se continue en champenois (Remacle 1992, p. 101). On a ainsi, pour l'auxiliaire « avoir » à la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent, *is s'ant mêtû d'acõrd* en gaumais et *i s'ant dit* en champenois — tout ceci, conformément à la notice ALW 2.95 (« nous avons », « ils ont » en fin d'article). De plus, les nasales /ẽ/ <in> et /õ/ <on> se dénasalisent dans certaines zones de Belgique, entre autres en est-wallon (Remacle, 1992, p. 101). Deux de nos enquêtes illustrent ce phénomène : Verviers, dans *chacôke* (*tchaeconk* en *rifondou*, « chacun ») et *runôci* (*rinonci* en *rifondou*, « renoncer ») ; Waimes, dans *houbôte* (*houbonte* en *rifondou*, « court instant »). Ces deux points se trouvent dans

6 — Faute d'analyse précise du statut de phonème pour cette variante, nous utilisons comme ailleurs les crochets plutôt que les barres obliques.

la zone où ce phénomène est cartographié, dans l'ALW 1, par exemple à la notice 84 (« ronce »).

Enfin, pour en finir avec les voyelles, un O tonique latin entravé par un R ou un S subséquent a donné une diphtongue descendante [wɛ] ou [wa] dans la majeure partie du domaine wallon (Remacle, 1992, p. 73), alors que la voyelle O se maintient, généralement longue, en extrême sud-wallon, en gaumais, en ouest-wallon, en picard et en champenois. Ce trait est illustré systématiquement dans nos données par les mots « accord », « fort », « force » et accessoirement, quand il est traduit littéralement, par le mot « ôter ». La diphtongue [wɛ]/[we]/[we:], dans *fwèrt*, *fwêrt*, *fwért*, *fwèce*, *acwêrd*, *acwèrd*, *wèster*, peut être relevée à Liège, Seraing, Verviers, Vielsalm, Waimes et Marchin ; la diphtongue [wa]/[wa], dans *fwârt*, *fwart*, *fwâce*, *fwace*, *acwârd*, *acward*, à Houffalize, Nassogne, Saint-Hubert, Arville, Libin, Transinne, Bièvre, Rochefort, Bouvignes-sur-Meuse, Namur, Hannut, Andenne, Éghezée, Jodoigne, Mont-Saint-Guibert, Fleurus. Mais on a un [o:]/[u:], souvent nasalisé [õ] dans *fôrt*, *fôce*, *foûrt*, *acôrd*, *acoûrd* à Dour, Saint-Ghislain, Sivry-Rance, Charleroi, La Louvière, Le Rœulx, Virton, Bertrix. Cette distribution est conforme à celle qui a été relevée au siècle dernier pour les mots « mort » et « morte » (ALW 1, notices 62 et 63). Toutefois, le mot « accord » a pu subir l'influence française, d'où sa prononciation dans la traduction de Hannut, en pleine zone *wa-wê*.

2.2.3. Consonnes : H primaire et H secondaire

Le H d'origine germanique présent au début de certains mots ou radicaux (dont les équivalents français commencent par un 'h' aspiré) est bien audible dans la région liégeoise. Il s'étend sur toute l'Ardenne, en s'amuissant progressivement vers le Sud, mais continuant à empêcher la liaison ou l'élision amont et restant présent dans les dictionnaires et lexiques régionaux. Il a été éliminé de l'orthographe en centre-wallon, où il empêche toujours la liaison, tout comme en ouest-wallon où il a complètement disparu. Nos données ne présentent pas systématiquement de mots contenant un H primaire, mais celui-ci est présent à l'oral et à l'écrit en début de mot dans *houbonte* (« court instant », Waimes, en est-wallon), *haper* (« voler, déposséder », Transinne, en sud-wallon), *s'dèhagnint* (« s'entremordaient », Virton, en gaumais). Le sud-wallon *ratchot* (« retirait »), verbe préfixé qui vient de *rihaetchî*, un synonyme de *rissaetchî* (en *rifondou*), et le picard *l'âye* (« la haie ») avec élision illustrent pour leur part un état de disparition complète du H primaire.

En position interne de mot, après un préfixe, ce H primaire présente un comportement remarquable, illustré par exemple dans l'enregistrement de Vielsalm : après les deux préfixes *k(i)-* et *d(i)-*,

chacun contenant une voyelle instable qui disparaît dans notre échantillon, il se trouve en collision avec une consonne. Si celle-ci est sourde, elle garde sa prononciation : *si k'hagnî* [si_khapi:] (« s'entre-mordre », d'où « se quereller »). Si elle est sonore, elle est l'objet d'une assimilation régressive et se dévoise : *d'hali* [thali:] (« débarrasser »). Ce phénomène est régulièrement rapporté dans les divers tomes de l'ALW et conduit à des successions de sons tout à fait particuliers au wallon (Viroux, 1999).

Certains étymons latins ou germaniques contenant notamment la suite /sk/ aboutissent à un H qualifié de secondaire dans la région liégeoise (Remacle, 1944, p. 25), mais se comportent de trois façons distinctes dans le reste de la Wallonie : d'où la triple normalisation du *rifondou walon* en <xh>, <jh> et <sch> (Hendschel, 1997). Ce phénomène est particulièrement bien illustré ici, à travers les mots *bijhe* (« bise ») et *ricnoxhe* (« reconnaître ») en fin de syllabe, ainsi que *reschandi* (« réchauffé »)⁷ et accessoirement *schirer* (« déchirer ») en début de syllabe. Dans cette position d'attaque, ce H secondaire est nettement aspiré à Marchin : *hirer*, *rèhondiha* (« déchirer », « réchauffa »). En coda de syllabe, la prononciation /h/ attendue est amuïe chez le locuteur de Seraing (*bîh*) ; elle est en revanche bien audible à Liège, même si elle est de type *ich-laut* ([bi:ç]), tandis qu'elle est remarquablement de type *ach-laut* [bi:χ] à Verviers. Dans le reste de la Wallonie, la prononciation est chuintée ([bi:f]), y compris à Waimes, à l'extrême est du domaine. Ces données sont très proches de celles de la notice ALW 3.68 (« bise »), mais celle-ci ne donne pas d'équivalent phonétique de l'*ich-laut* et il est impossible de dire précisément ce à quoi correspond la prononciation notée [bi:h] ou parfois [bi:h^r].

La même répartition s'observe pour *ricnoxhe/riconoxhe* (« reconnaître ») : H amuï à Seraing, [ç] à Liège, [x] à Verviers, [ʃ] ailleurs. Dans *reschandi*, le [h] aspiré bien audible à Verviers et à Marchin (*rèhandi*, *rèhondiha*) devient [ʃ] en centre- et sud-wallon : *r'chandi* (Andenne, Namur, Eghezée, Fleurus), *rèchandi* (Waimes, Vielsalm, Houffalize), *rachandi* (Transinne, Nassogne, Bertrix, Saint-Hubert) et, de façon intéressante, [sk] en wallo-picard (*rinscandi*, Le Rœulx). Notons des hypercorrections en [k] (*ricnoke*, Marchin, en fin de mot) et en [ʃ] (*ratchandi*, Rochefort). À noter également qu'en picard « reconnaître » ne possède plus de H secondaire mais une finale en [t], comme en français (*r'counwate*, Saint-Ghislain, La Louvière, Le Rœulx ; *rconaîte*, Sivry-Rance).

7 — La forme *reschandi* serait l'aboutissement d'un RE- + EX-CANDESCERE d'après le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* [FEW 3, 267b] (Wartburg, 1922–2002).

2.3. Morphosyntaxe

Le texte de la fable offre l'occasion de comparer les différentes formes des 3^{es} personnes du singulier et du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, ainsi que du passé composé. Nous examinerons ces temps ci-dessous, du point de vue de la morphologie⁸ et de la syntaxe.

2.3.1. Imparfait

La 3^e personne du pluriel apparaît d'emblée dans les diverses traductions de « se disputaient ». Les désinences relevées sont : *-înt* [ɛ̃] (Vielsalm, Transinne, Bouvignes-sur-Meuse, Bièvre, Nassogne, auxquels il faut ajouter Virton pour le gaumais), *-în* [i:n] (Jodoigne, Éghezée, Waimes) ; *-îne* [in] (Mont-Saint-Guibert), *-în.n* [ɛ̃:n] (Andenne) ; *-én.n* [ɛ̃n] (Fleurus) ; *-ît* [i:] (Liège, Verviers, Charleroi, avec l'orthographe *-it*), *-ét* [e] (Sivry-Rance). À ces formes s'ajoutent les variantes picardes ou wallo-picardes *-eût'té* [ø:t.te] (Dour) et *-în'tê* [intɛ] (La Louvière, Saint-Ghislain). Toutes ces formes correspondent à celles de la notice ALW 2.112 (« devait »).

La 3^e personne du singulier apparaît systématiquement dans la phrase « plus elle soufflait, plus le voyageur serrait son manteau » – sauf si le locuteur use du passé simple, comme à Marchin. Les désinences sont alors très variées (Zink, 1989) : certaines remontent au latin -ABAT, qui donne *-ève* prononcé [ef] par dévoisement des consonnes en fin de mot (*soflève*, *choflève*, *rafûlève*, *racafurlève*, *serève*, *rèssèreève*, Jodoigne, Mont-Saint-Guibert, Liège, Seraing, Verviers, Waimes et Nassogne) ou, par labialisation devant la labiodentale, *-eûve* [ø:f] (*sofleûve*, *rissèreûve*, Éghezée, Hannut). Les autres désinences proviennent du latin -EBAT, qui s'est étendu à tous les verbes : *-êût* [ø:] (*chofleût*, *racrapoteût*, Houffalize), *-ût* [y:] (*soflût*, *rèssèrût*, Vielsalm ; *c'estût*, Marchin), *-eut* [ø] (*choufleut*, *sofleut*, *sèreut*, Charleroi, Namur, Andenne, Bouvignes-sur-Meuse, Rochefort, Sivry-Rance), *-èt* [ɛ] (Saint-Hubert, Fleurus), *-ot* [ɔ] (*choufлот*, *racafûлот*, *rascrampotot*, Transinne, Bièvre, Libin, Arville, Bertrix, points proches les uns des autres du domaine sud-wallon, ces terminaisons se retrouvant en champenois et loin de là en picard de Saint-Ghislain). Le picard de Dour a pour sa part *-wat* [wa] (*chufłwat*, *rinfrumwat*) ; le wallo-picard de La Louvière et du Rœulx a *-oût* [u:] (*chufloût*, *s'avançoût*) et le gaumais de Virton a *-out* [u] (*chouffłout*, *r'sârout*). Toutes ces formes corroborent la carte 108 (« passait ») de l'ALW 2 et les analyses qui en sont faites (p. 295).

8 — La classification des différents types d'infinitifs et le système des déterminants (in)définis sont étudiés ailleurs (Boula de Mareuil et Mahin, à paraître).

2.3.2. *Passé composé et passé simple*

Le wallon n'utilise que l'auxiliaire « avoir » au passé composé. Ce trait grammatical est présent dans les différentes traductions de « ils sont tombés d'accord », qui donne *i s'ont metou d'acoird* (Mont-Saint-Guibert, Liège, Houffalize), *il ont tcheyou d'acoird* (Bouvignes-sur-Meuse), *i s'ont dit etur zels* (Bièvre), *il ont toumé d'acoird* (Nassogne). Le picard semble faire de même : *il ont kèyu d'acôrd* (Saint-Ghislain), même si le locuteur de Dour prononce quelque chose entre *i s'ont intindus* et *i s'sont intindus*. Dans tous ces cas, le français utilise l'auxiliaire « être » et cet emploi, gravé dans l'enseignement, a pu se transmettre dans la traduction de Verviers : *i sont toumés d'acwèrd*. Dans l'échantillon gaumais *i s'sant mins d'acouïrd*, l'auxiliaire est également celui du français, mais le témoin utilise l'auxiliaire « avoir » avec les verbe réfléchis, dans ses écrits littéraires.

Le texte français dont nous sommes partis utilise le passé composé dans plusieurs passages où des versions plus anciennes de la fable utilisaient un passé simple. Le passé simple étant inusité aujourd'hui, dans une grande partie de la Wallonie, il est compréhensible que nos informateurs aient eu recours à des passés composés. Mais le passé simple était toujours d'usage en est-wallon, même à l'oral, au xx^e siècle (ALW 2.114, notice « tomba »). Plusieurs de nos informateurs ont reproduit cet usage, surtout au singulier : ex. *lè bîche sè mèta* (« la bise se mit »), *aban.n'na* (« abandonna ») à Waimes, mais aussi à Marchin, où l'informateur est très imprégné de littérature liégeoise, à Hannut, Liège et Vielsalm. Ces passés simples singuliers en -a pour tous les verbes sont largement présents dans la littérature est-wallonne et sont bien documentés dans la notice ALW en question, dans une aire qui englobe nos cinq locuteurs — ainsi que ceux de Verviers et de Seraing qui, eux, n'ont pas utilisé ce temps.

Pour les formes plurielles, les terminaisons du passé simple sont les mêmes que celles de l'imparfait, sauf à l'est de Malmedy, où l'imparfait est en -în' et le passé simple en -ont. Cette terminaison se retrouve dans notre traduction d'Ovifat : *qwand i vèyont* (« quand ils virent »), *i toumont d'acwèr'* (« ils tombèrent d'accord »). La grammaire d'Ovifat (Lejoly, 2001) et l'ALW 2 (p. 318) consignent cette désinence -ont ici illustrée, un archaïsme remarquable qu'on retrouve pour les verbes en -er en ancien wallon ainsi qu'en ancien lorrain (Remacle, 1992, p. 151). Deux autres locuteurs ont utilisé des passés simples pluriels : *i toumint d'acwèrd* (« ils tombèrent d'accord ») à Vielsalm, à l'intérieur de la zone d'utilisation des passés simples singuliers ; mais ce fut une surprise d'entendre

également la locutrice de Rochefort, peu influencée par une formation scolaire, traduire *tot d' on cōnp, i vèyint on rōnleû* (« ils virent un mendiant ambulante »), et *i gadjint ki l' cia* (« ils parièrent »). On a de même, dans la commune voisine de Houyet, pourtant de la part d'une néo-locutrice : *i s' acwardint po dire* (« ils s'accordèrent pour dire »). Cette utilisation du passé simple pluriel avait d'ailleurs été notée dans l'ALW 2 dans la même région pour le verbe « être » : *i astint, i fourint*.

2.4. Éléments typiques du picard, du gaumais et du champenois

Par rapport au wallon, le gaumais, le picard et le champenois se caractérisent par l'effacement du /s/ devant consonne, notamment /t/. Dans nos échantillons, ce trait se remarque dans certaines formes du verbe « être » (« était », « étaient ») et accessoirement dans le verbe « ôter » quand celui-ci est traduit littéralement. Les formes wallonnes ont gardé le s étymologique : *esteût* (Liège, Seraing, Verviers, Waimes, Houffalize), *esteut* (Charleroi, Sivry-Rance, Rochefort, Andenne, Bouvignes-sur-Meuse, Namur), *estût* (Vielsalm), *estèt* (Saint-Hubert), *esteûve* (Éghezée, Mont-Saint-Guibert, Houyet), *estève* (Nassogne), *estîn´* (« étaient », Éghezée), *astén.n´* (Fleurus), *estot* (Jodoigne), *astot* (Arville, Transinne, Libin, Bertrix, Bièvre), *astoût* (Le Rœulx) ; *westa* (« ôta », Marchin). Les formes gaumaises, picardes et champenoises n'ont pas conservé ce /s/ : *il atout* (Virton), *i tot* (Saint-Ghislain)⁹, *k'étot* (Vresse-sur-Semois) ; *il a routé s' pardëssus* (« re-ôté », Dour). On notera la persistance du /s/ dans certains points du domaine de transition wallo-picard (Le Rœulx, Sivry-Rance), ce qui fait dire à Remacle (1992, p. 121) que « la limite est beaucoup moins ferme du côté picard que du côté gaumais ».

Un autre trait du consonantisme picard est la conservation du /k/ latin précédent un /a/, alors qu'il se palatalise en [ʃ] en français et en champenois, en [tʃ] en wallon et en gaumais (Remacle, 1992, p. 113). Nos données présentent souvent les termes *saetchî* ou *rissaetchî* (« re-sacher »¹⁰, en *rifondou walon*, signifiant « retirer »), parfois aussi le terme *tchâfer* ou *restchâfer* (« chauffer », « réchauffer »). Les formes wallonnes avec consonne affriquée sont : *satchî* (Fleurus, Bouvignes-sur-Meuse), *rsatchî* (Andenne, Namur, Éghezée, Jodoigne, Charleroi), *csetchîve* (« tirait avec insistance », Marchin), *rsetchî foû* (« enlever hors », Seraing) ; *tchauffer*

9 — Nous n'avons pas repris la forme *ît* (La Louvière, Le Rœulx) qui procède d'un autre type étymologique.

10 — Initialement « sakî » devait être « puiser dans le sac », puis est devenu « tirer » dans tous les sens du terme ; le mot manque en sud-wallon et en gaumais.

(Bertrix), *rastchaufé* (Libin), *rèstchaufé* (Bouvignes-sur-Meuse, Jodoigne, Charleroi) alors qu'en gaumais on a *ratchaufi* (Virton). Les formes picardes ou wallo-picardes correspondantes, avec /k/, sont *saki* (Sivry-Rance), *a saké*, *rsaké* (Saint-Ghislain), *rsakî* (La Louvière, Le Rœulx), *rinscaufé* (Saint-Ghislain). L'enregistrement de Dour illustre également ce phénomène par le terme *carouner* (« charogner », sans équivalent wallon).

Inversement, au /s/ français ou wallon correspond souvent un /ʃ/ en picard. Des témoins de cette palatalisation sont les termes *s'avanchant*, *cholète* (« s'avanchant », « soule du jeu de crosse », Dour), *vint d'Écoche*, *vèyant cha* (« vent d'Écosse¹¹ », « voyant ça », Saint-Ghislain), *cominchî* (« commencer », Sivry-Rance). Toutefois, la limite de ce trait picard peut varier suivant les mots : ainsi, Le Rœulx et Charleroi (que nous avons cartographiés en wallon) ont à la fois *comonchî*, *cominchî* (avec /ʃ/ picard) et *s'avançoût*, *s'avanceut* (avec /s/ wallon). Plus pénétrant encore en domaine wallon est le /ʃ/ de *shofler*¹², pour lequel des formes en /ʃ/ se rencontrent :

- en domaine picard ou wallo-picard : *chufler* (Dour, Sivry-Rance, La Louvière) ;
- en ouest-wallon : *chouflè* (Charleroi) ;
- en sud-wallon et dans les aires centrales adjacentes : *choflè* (Arville, Saint-Hubert, Rochefort, Nassogne), *choufler* (Bertrix, Bièvre, Libin, Transinne) ;
- dans des aires proches de l'est-wallon : *chofler* (Houffalize) ;
- en gaumais : *chouflout* (Virton).

Le bloc centre- et est-wallon utilise la forme *sofler* — sauf le néo-locuteur de Mont-Saint-Guibert qui prononce *choflève*, probablement influencé par la graphie <sh> *du rifondou walon*. Mais, paradoxalement, Saint-Ghislain (picard) et Le Rœulx (parler de transition wallo-picard) ont *souflot* et *soufloût* (avec /s/ wallon). S'agit-il d'une hypercorrection ou d'une francisation ? Quoiqu'il en soit, la répartition de nos échantillons, pour illustrer ce trait consonantique, est loin de la limite entre le wallon et le picard — avec ou sans la Botte du Hainaut suivant les mots — présentée dans les cartes ALW 1 dans les notices 7 (« cendre »), 14 (« chasseur »), 15 (« chausse ») et 19 (« cinq »).

11 — Correspondant à l'ouest-wallon *vint d'Écosse*, il s'agit d'une réinterprétation d'un terme régnant dans tout le domaine wallon, *vint d'schoice* ou *schoice-vint*, « écorche-vent », vent qui écorche la peau, tant il est froid et humide (voir ALW 3, p. 130–131).

12 — Le *rifondou walon* tient compte de cette poignée de mots où le son [ʃ] s'entend jusqu'en centre- et en sud-wallon en les normalisant avec la graphie <sh>.

Concernant le vocalisme, un trait caractéristique du gaumais — le dernier que nous commenterons — est la voyelle /a:/ <â> dans des aboutissements de mots latins ayant une séquence A + yod primaire ou secondaire, alors que le wallon a /ɛ:/ <ê>, /e/ <é> ou /ɛ/ <è> (Remacle, 1992, p. 47). Nos données en gaumais illustrent ce trait dans cinq mots différents : *fârout* (« ferait », wallon *freut*, où le phonème est élidé), *r'wâti* (« regarder », wallon *rwaitî*) et *fâre* (« faire », wallon *fé*, localement *fêre*, *fwêre*), deux mots avec /ɛ:/ ou /e/ où le wallon prononce /ɛ/, *r'sârout* (« resserrait », wallon *rissèréve*) et *dêlâyî* (« laisser définitivement », wallon *lèyî todbon*). Concernant le champenois, nous nous contenterons de remarquer les possessifs masculins en /a/, comme dans *sa paletot* (« son manteau »). En comparaison, le gaumais, le picard et le wallon élident le plus souvent la voyelle, réduisant les possessifs masculins à une seule consonne.

Conclusion

L'atlas sonore que nous avons présenté ici montre la richesse du patrimoine linguistique de la Belgique, et la présente étude peut aider à mieux comprendre les rapports entre les prononciations observées sur le terrain et le passage à l'écrit, pour différentes classes de phonèmes déjà bien étudiés du point de vue historico-étymologique. Par cette réalisation, nous espérons donner du prestige aux dialectes, leur conférer une image positive, à défaut de pouvoir enrayer le déclin de leur usage. La transmission chez les jeunes n'étant pas assurée dans nombre de cas, une véritable politique linguistique est nécessaire pour renverser la tendance à la régression (Fishman, 1991 ; Baztarrika, 2019 ; Martel, 2019). Il est sans doute inévitable que les dialectes belgo-romans soient supplantés par une langue de plus grande diffusion, le français — lequel est également mortel et pourra être phagocyté par des langues d'encore plus grande diffusion. À l'heure où la diversité linguistique et la diversité biologique sont mises à mal, qu'il nous soit permis de consacrer toute notre énergie à retarder l'échéance, à redonner du goût pour le local. Il ne s'agit pas (seulement) de folklore teinté d'exotisme et d'essentialisme romantique, réifiant un passé idéalisé. Chaque langue, chaque dialecte fournit les moyens formels d'exprimer des nuances de pensées ; chaque langue, chaque dialecte renvoie à tout un imaginaire à travers ce qu'évoquent les mots, à travers le jeu des sonorités. Enfin, vivre avec plusieurs langues ouvre à l'Autre, permet d'appréhender la différence, apprend à connaître la multiplicité des visions du monde.

Dans un avenir proche, nous ferons la promotion de la nouvelle page de notre site web sur les réseaux sociaux, espérant trouver le succès qu'a rencontré l'atlas sonore des langues régionales de France, avec, en deux ans, plus de 600 000 visites. Cet engouement pour les langues endogènes ne nous dispense pas d'une réflexion critique sur la démarche suivie. La méthode utilisée (texte traduit à partir d'une langue dominante) présente certaines limites déjà évoquées : attirance de la traduction littérale voire de la syntaxe, contenu sémantique différent de celui des langues cibles, etc. Un autre problème est que, si l'on a recours à des locuteurs nés après 1960, la plupart parlent un wallon *rimaxhî* (« remélangé ») et écrivent un wallon normalisé. De plus en plus, il faudra tenir compte de « nouvelles » formes de la langue minorisée, qui se mélangeront sans doute avec des influences plus anciennes, comme celles qui sont répertoriées dans les atlas linguistiques traditionnels.

Nous comptons poursuivre ce travail en Flandre et en Wallonie, même si cette dernière aire linguistique est déjà assez densément couverte. Des contacts ont été pris pour affiner nos témoignages dans des zones encore inexplorées, qui révéleront sans nul doute de nouveaux traits phonétiques et morphologiques : la Hesbaye liégeoise, la Haute Ardenne, le Brabant wallon, l'ouest-wallon et le domaine (wallo-)picard. La conformité ou la discordance des traits révélés par nos enregistrements avec leurs équivalents dans les données récoltées entre 1930 et 1950 dans l'ALW continueront à retenir notre attention. D'ores et déjà, les résultats présentés ici suggèrent que les locuteurs natifs rendent assez fidèlement la langue telle qu'elle était parlée au milieu du siècle dernier, bien que cette forme de wallon ne soit plus transmise par ces mêmes locuteurs, pratiquement tous nés avant 1960, ni même employée par eux en dehors d'activités culturelles particulières. Les néo-locuteurs emploieront une langue composite, formée à partir des sources orales, écrites et pédagogiques dont ils disposeront — une tendance déjà perceptible dans notre point d'enquête de Charleroi.

Sur cette base commune, nous envisageons à l'avenir des mesures dialectométriques en lien avec le problème (polémique) de la transcription orthographique des langues minorisées. Le passage à l'écrit de ces langues/dialectes est souvent l'objet de querelles de clocher, d'école ou entre anciens et modernes (Lechanteur, 1996 ; Blampain *et al.*, 1997). Aménagements (ortho)graphiques et planification linguistique ne sont pas sans lien, et la dialectométrie

peut apporter une pierre à l'édifice fragile que représente la revitalisation de langues en danger.

Philippe BOULA DE MAREÛIL¹,
Lucien MAHIN², Frédéric VERNIER¹
¹Université Paris-Saclay, CNRS,
LIMSI, Orsay, France
²Li Rantoele, Neufchâteau, Belgique

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ce travail, ou nous ont promis une aide future, dont, de façon non-exhaustive, Marc Evrard, Jean-Philippe Legrand et les nombreux locuteurs enregistrés.

Références

- J. ALMBERG, K. SKARBØ, « Nordavinden og sola. Ein norsk dialektdatabase på nettet <http://www.ling.hf.ntnu.no/nos> », dans *Utvagte artikler fra Det niende møtet om norsk språk*, I. MOEN, H.G. SIMONSEN, A. TORP, K. I. VANNEBO, Eds., Oslo, Novus Forlag, 2002.
- M. AVANZI, *Parlez-vous Français ? Atlas des expressions de nos régions*, Armand Colin, Paris, 2019.
- E. BAIWIR, « Atlas linguistiques et analyse sémantique : le cas du projet APPI », *Proc. International conference "New ways of analyzing dialectal variation"*, Paris, à paraître.
- P. BAZTARRIKA, « El euskera: un caso de revitalización » dans *La normalización social de las lenguas minoritarias*, J. GIRALT LATORE & F. LAGORE LAÍN, Prensas de la Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 2019.
- D. BLAMPAIN, A. GOOSE, J.-M. KLINKENBERG, M. WILMET, *Le français en Belgique*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1997.
- P. BOULA DE MAREÛIL & L. MAHIN, « Atlas linguistique sonore de la Gallo-Romania : focus sur le wallon », dans *Promotion ou relégation : la transmission des langues minorisées d'hier à aujourd'hui*, S. NOIRARD & J.-C. DOURDET, dir., Presses Universitaires de Rennes, Rennes, à paraître.
- P. BOULA DE MAREÛIL, F. VERNIER, A. RILLIARD, « Enregistrements et transcriptions pour un atlas sonore des langues régionales de France », *Géolinguistique*, t. 17, 2017, p. 23–48.
- P. BOULA DE MAREÛIL, V. DE IACOVO, A. ROMANO, F. VERNIER, « Un atlante sonoro delle lingue di Francia e d'Italia: focus sulle parlate liguri »,

- dans *Il patrimonio linguistico storico della Liguria. Attualità e futuro*, F. TOSO, a cura di, Insedicesimo, Savona, 2019, p. 33–46.
- M. CASTELLARIN, F. TOSQUES, « ALIQUOT – Atlante della Lingua Italiana QUOTidiana », *Proc. 16th EURALEX International Congress*, Bolzano, 2014, p. 305–318.
- A. CONTER, « Évolution linguistique dans l'Arelerland depuis 1839 à nos jours », dans *Lëtzebuergesch: quo vadis?* Melusina Conseil, Maner, 2004, p. 201–224.
- J.-J. DE GHEYNDT, *Schieven Architek!* Bernardiennes, Bruxelles, 2019.
- V. DE TIER, J. VAN KEYMEULEN, R. VANDENBERGHE, L. HELLEBAUT, « Database of Southern Dutch Dialects: demonstrating the opportunities for digital lexicographical research », *Proc. 6th DH Benelux Conference*, Liège, 2019, p. 1–2.
- J. FELLER, *Essai d'orthographe wallonne*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1900.
- J. A. FISHMAN, *Reversing language shift: Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Multilingual Matters, Clevedon, 1991.
- N. GÉRARD, *La standardisation et l'enseignement des langues romanes de Wallonie à la lumière de la vitalité de son institutionalisation*, Mémoire de la Katolieke Universiteit Leuven, Louvain, 2002.
- J. GILLIÉRON, E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Champion, Paris, 1902–1910.
- J. GLIKMAN, C. BENZITOUN, J.-P. GOLDMAN, Y. SCHERRER, M. AVANZI, P. BOULA DE MAREÛIL, « Donnez votre français à la Science ! Internet et la documentation de la diversité linguistique : présentation de la plateforme et premiers résultats », *Actes du 6^e Congrès mondial de linguistique française*, Mons, 2018, p. 1–23.
- E. GLASER, M. LOPORCARO, *Stimmen der Schweiz: Voix de la Suisse / Voci della Svizzera / Vuschs da la Svizra*, Verlag Huber Frauenfeld, Zurich, 2012.
- H. GOEBL, « Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF », *Revue de linguistique romane*, t. 6, 2002, p. 5–63.
- J. HAUST, L. REMACLE, E. LEGROS, J. LECHANTEUR, M.G. BOUTIER, E. BAIWIR, *Atlas linguistique de la Wallonie*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1953–2011.
- J. HAUST, *Dictionnaire français-liégeois*, Vaillant-Carmanne, Liège, 1948.
- L. HENDSCHEL, « Quelle planification linguistique pour le wallon ? », *Actes du Colloque international de Charleroi*, 1996, Union Culturelle Wallonne éditeur, Liège, 1997, p. 3–21.

- J. LARDINOIS, *Hommage à Jacques Bertrand*, Société de Langues et de littérature wallonnes éditeur, Liège, 2018.
- J. LECHANTEUR, « Les planificateurs linguistiques au chevet du wallon », *Chronique de la société de langue et de littérature wallonne*, t. 2, 1996, p. 1–16.
- A. LEEMANN, M.-J. KOLLY, J.-P. GOLDMAN, V. DELLWO, I. HOVE, I. ALMAJAI, S. GRIMM, S. ROBERT, D. WANITSCH, « Voice Äpp: a mobile app for crowdsourcing Swiss German dialect data », *Proc. 16th Annual Conference of the International Speech Communication Association*, Dresde, 2015, p. 2804–2808.
- A. LEEMANN, M.-J. KOLLY, D. BRITAIN, « The English Dialects App: The creation of a crowdsourced dialect corpus », *Ampersand*, t. 5, 2018, p. 1–17.
- M. LEJOLY, *Éléments du Wallon d'Ovifat*, Manfred Lejoly éditeur, Verviers, 2001.
- L. MAHIN, « Témoignage », *Singuliers*, t. 2, 1993, p. 13–16.
- P. MARTEL, « Langues de France et textes officiels : un peu d'histoire », *Actes de la journée d'étude & débat sur les langues régionales : situation et perspectives*, Paris, 2019, p. 99–110.
- J. É. MÉDÉLICE, « Présentation du projet de l'Atlas Linguistique Multimédia de la Région Rhône-Alpes et des zones limitrophes (ALMURA) et commentaires du poster », dans *Dove va la dialettologia?*, G. RAIMONDI & L. REVELLI, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 2008, p. 199–205.
- R. MÖLLER, S. ELSPASS, « Atlas zur deutschen Alltagssprache », dans *Regionale Variation des Deutschen – Projekte und Perspektiven*, R. KEHREIN, A. LAMELI, S. RABANUS, Eds., Mouton De Gruyter, Berlin, 2015, p. 519–540.
- M. MÜLLER, C. KÖHLER, D. KATTENBUSCH., « VIVALDI – ein sprechender Sprachatlas im Internet als Beispiel für die automatisierte, computer-gestützte Sprachatlasgenerierung und präsentation », *Dialectologia et Geolinguistica*, t. 9, 2001, p. 55–68.
- C. MUTTER, A. WIATR, « The Virtual research environment of Verba Alpina and its lexicographic function », *Proc. 18th Euralex International Congress*, Ljubljana 2018, p. 775–785.
- B. NIHOUL, *Exploration du phénomène de réapprentissage de la langue wallonne*, Mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain, 1997.
- M. OLIVIÉRI, S. CASAGRANDE, G. BRUN-TRIGAUD, P.-A. GEORGES, « Le *Thesaurus Occitan* dans tous ses états », *Revue française de linguistique appliquée*, t. 22, 2017, p. 89–102.

- C. PURSCHKE, D. HOVY, « Lörres, Möppes, and the Swiss. (Re)discovering regional patterns in anonymous social media data », *Journal of Linguistic Geography*, t. 7-2, à paraître.
- L. REMACLE, *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise*, Droz, Paris, 1944.
- L. REMACLE, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Droz, Genève, 1992.
- A. ROMANO, « La *BD AMPER*, *La tramontana e il sole* e altri dati su lingue, dialetti, socioletti, etnoletti e interletti del Laboratorio di Fonetica Sperimentale "Arturo Genre" ». *Quaderni del Museo delle Gentì d'Abruzzo*, t. 41, 2016, p. 225–240.
- Y. SCHERRER, T. SAMARDŽIĆ, E. GLASER, « Digitising Swiss German: how to process and study a polycentric spoken language », *Language Resources and Evaluation*, t. 53-4, 2019, p. 735–769.
- G. THÉMELIN, *Dictionnaire français-lorrain. Patois de la Gaume*, La Joyeuserie, Dampicourt, 1999.
- G. TISATO, « NavigAIS – AIS Digital Atlas and Navigation Software », dans *Parlare con le macchine, parlare con le persone*, F. CUTUGNO, P. MATURI, R. SAVY, G. ABETE & I. ALFANO, a cura di), EDK, Torriana, 2010, p. 451–461.
- J. VIROUX, « La Wallonie, carrefour linguistique de l'Europe », dans *Qué walon po dmwin?*, L. MAHIN, dir., Uorum, Gerpennes, 1999, p. 233–242.
- W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Teubner/Klopp/Zbinden, Bonne/Leipzig/Bâle, 1922–2002.
- J. WISIMUS, *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois*, Ch. Vinche éditeur, Verviers, 1947.
- L. WINTGENS, *Et Hat van os Plat*, Obelit, Montzen, 2001.
- L. WINTGENS, *Sprachatlas des Karolingisch Fränkischen*, Helios Verlagsges, Aachen, 2014–2017.
- L. WINTGENS, « Exonyms and endonyms in historical contact regions – standardization without levelling », *Proc. UNGEGN Scientific Symposium*, Bruxelles, 2018, p. 1–8.
- G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989.